

DEPARTEMENT MARNE
ARRONDISSEMENT EPERNAY
CANTON ESTERNAY
Commune de COURGIVAUX

Extrait du registre des délibérations du conseil
municipal de COURGIVAUX (51310)
Par suite d'une convocation en date du 20 septembre
2021 les membres composant le conseil municipal se
sont réunis en mairie le 24 septembre 2021 à 19h05
sous la présidence de Sylvie LEFRANC, Maire

En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

Présents : LEFRANC Sylvie, BONNART Alain, COCHET Pascal,
BULAND Dominique, GOJJAT Sébastien, FORLINI Dominique,
BACHELIER Sylviane. MALLET Vanessa ; HETIER Xavier ;
NAROZNY Emmanuel

Absent : TEMPLIER Arnaud

Secrétaire de séance : BONNARD Alain.

Séance du 24 septembre 2021

Délibération : N° 2021-09-023 Décision Modificative n°2 : Echéance Prêt

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du budget primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du budget primitif.

La présente décision modificative au budget de l'exercice 2020 propose d'opérer des virements de crédits comme suit :

Imputation	Ouvert	Réduit
D F 011 615221		894.62
D F 023023 (ordre)	894.62	
D I 16 1641 OPFI	894.62	
R I 021 021 OPFI (ordre)	894.62	

DETAIL PAR SECTION		Invest.	Foncti.
Dépenses	Ouvert	894.62	894.62
	Réduit		894.62
Recette	Ouvert	894.62	
	Réduit		
Equilibre	Ouv. - Red		

EQUILIBRE

Solde Ouvertures	894.62
Solde Réductions	894.62
Ouv. - Réd.	

La présente décision modificative est équilibrée en dépenses et recettes à 894.62 euros

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver la décision modificative telle que définie dans le tableau ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Ampliation :

- Trésorerie de Sézanne

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courgivaux le 24 septembre 2021

Certifié exécutoire compte tenu de
la transmission en Sous-
préfecture Epernay le...
et de la publication, le
Fait le
Le Maire,

Madame le Maire,
Sylvie LEFRANC

